

TABLEAUX DE DONNÉES

Environnement¹

Données quantitatives	2021	2020	2019	Indicateur GRI
Émissions de gaz à effet de serre (GES) (teqCO₂)				
Émissions de gaz à effet de serre (type 1 et 2)^{1,2}	101 363	104 798	118 112	305-1, 305-2
Immeubles de bureaux gérés	70 821	74 222	84 806	305-1, 305-2
Immeubles résidentiels à logements multiples	30 542	30 576	33 306	305-1, 305-2
Émissions directes de GES (type 1)^{1,2}	52 097	53 382	59 357	305-1
Immeubles de bureaux gérés	25 984	27 258	30 463	305-1
Immeubles résidentiels à logements multiples	26 113	26 124	28 894	305-1
Émissions indirectes de GES d'énergie (type 2) (basées sur l'emplacement)^{1,2}	49 266	51 416	58 755	305-2
Immeubles de bureaux gérés	44 837	46 964	54 343	305-2
Immeubles résidentiels à logements multiples	4 429	4 452	4 412	305-2
Émissions indirectes de GES d'énergie (type 2) (basées sur le marché)^{1,2}	49 112	44 945	49 731	305-2
Immeubles de bureaux gérés	44 683	40 928	45 934	305-2
Immeubles résidentiels à logements multiples	4 429	4 017	3 797	305-2
Autres émissions indirectes de GES (type 3)³	19 796	19 845	21 940	305-3
Immeubles de bureaux gérés	2 944	3 985	6 685	305-3
Immeubles résidentiels à logements multiples	16 852	15 860	15 255	305-3
Intensité des émissions de GES (teqCO₂/1 000 pi²)⁴	4,01	4,20	4,72	305-4, CRE3
Immeubles de bureaux gérés	3,62	3,83	4,48	305-4, CRE3
Immeubles résidentiels à logements multiples	4,82	5,00	5,23	305-4, CRE3
Réduction nette des GES par la conservation (teqCO₂)⁵	(31 660)	(28 782)	(17 585)	305-5

Données quantitatives	2021	2020	2019	Indicateur GRI
Consommation d'énergie (MWh)				
Énergie consommée dans l'organisation⁶	601 932	628 028	706 979	302-1
Combustible non renouvelable consommé	281 695	288 686	321 148	302-1
Gaz naturel (mesurée)	281 695	288 686	321 148	302-1
Mazout	-	-	-	302-1
Électricité achetée pour consommation	296 140	315 039	355 539	302-1
Vapeur achetée pour consommation	24 098	24 303	30 292	302-1
Eau réfrigérée achetée pour la consommation	259	276	-	302-1
Intensité énergétique (équivalence en KWh/pi²)⁷	19,91	21,16	23,81	302-3, CRE1
Immeubles de bureaux gérés	19,98	21,40	24,61	302-3, CRE1
Immeubles résidentiels à logements multiples	19,78	20,63	22,03	302-3, CRE1
Réduction nette de la consommation d'énergie par la conservation (MWh)⁸	(130 804)	(99 380)	(49 375)	302-4
Déchets				
Déchets générés - absolu (en tonnes)⁹	14 647	15 518	18 635	306-3
Immeubles de bureaux gérés	3 760	5 575	9 205	306-3
Immeubles résidentiels à logements multiples	10 887	9 943	9 430	306-3
Intensité des déchets générés (tonnes/1 000 pi²)	0,48	0,52	0,63	306-3
Immeubles de bureaux gérés	0,18	0,27	0,45	306-3
Immeubles résidentiels à logements multiples	1,11	1,07	1,01	306-3
Méthode d'élimination des déchets (tonnes)¹⁰				
Déchets mis en décharge ¹¹	9 544	9 512	10 268	306-5
Recyclé ¹²	4 599	5 290	6 616	306-4
Matières organiques ¹³	502	716	1 416	306-4
Récupération pour énergie ¹⁴	2	-	335	306-4
Taux de détournement des déchets des décharges (%)¹⁵	35 %	39 %	43 %	306-4

GRI : 302-1, 302-3/CRE 1, 302-4, 302-1, 305-1, 305-2, 305-3, 305-4/CRE 3, 305-5, 306-3, 306-4, 306-5, CRE 8

TABLEAUX DE DONNÉES

Environnement¹ (suite)

Données quantitatives	2021	2020	2019	Indicateur GRI
Eau¹⁶				
Eau retirée (m³)	1 716 388	1 880 435	2 263 448	303-3, 303-5
Immeubles de bureaux gérés	575 621	696 836	1 140 341	303-3, 303-5
Immeubles résidentiels à logements multiples	1 140 767	1 183 599	1 123 107	303-3, 303-5
Intensité de la consommation d'eau (L/pi²)¹⁷	56,76	63,32	76,22	CRE2
Immeubles de bureaux gérés	28,21	34,15	55,89	CRE2
Immeubles résidentiels à logements multiples	115,96	127,35	120,85	CRE2
Certifications, étiquetage ou cote d'immeubles verts				
% global d'actifs¹⁸				
% des immeubles qui ont reçu une certification d'immeubles verts, par immeuble	85 %	87 %	87 %	CRE8
% des immeubles qui ont reçu une certification d'immeubles verts, par surface de plancher	86 %	92 %	92 %	CRE8
Nombre d'immeubles par classe d'actif¹⁹				
Nombre total d'immeubles qui ont reçu une certification	356	350	360	CRE8
Immeubles de bureaux	57	55	64	CRE8
Immeubles résidentiels à logements multiples	36	35	36	CRE8
Commerces de détail ouverts	101	97	97	CRE8
Industries légères	162	163	163	CRE8
Nombre d'immeubles par type de certification²⁰				
LEED (CBDCa)	20	19	17	CRE8
BOMA BEST (BOMA Canada)	349	343	357	CRE8
Autre (Built Green, FitWel ou Fondation Rick Hansen)	16	4	4	CRE8

1. Les confinements partout au Canada durant la pandémie de COVID-19 en 2020 et 2021 a eu des répercussions importantes, mais variables, sur l'utilisation des services publics, la production de déchets et les émissions de gaz à effet de serre (GES) des bâtiments. L'impact combiné a entraîné des réductions substantielles pour tous ces paramètres, en partie grâce aux équipes de gestion qui ont ajusté les opérations des actifs de manière à minimiser les coûts des services publics et les impacts environnementaux. Bien que les actifs de Conseillers immobiliers GWL aient réduit leur impact environnemental en 2020 et 2021 et se soient appuyés sur les réductions réalisées entre 2013 et 2019, on s'attend à ce que l'ampleur de ces réductions ne soit pas entièrement maintenue au-delà de 2021, au fur et à mesure que les confinements s'atténuent.

Toutes les données sur l'environnement (c.-à-d., les émissions, l'énergie, l'eau et les déchets) font référence aux portefeuilles d'immeubles de bureaux et d'immeubles résidentiels à logements multiples gérés de Conseillers immobiliers GWL, et elles sont consolidées selon une approche de contrôle opérationnel et assurées en externe par une tierce partie indépendante, conformément à la norme *ISAE 3410 : Missions d'assurance relatives aux bilans des gaz à effet de serre*. Les données sur les émissions de GES présentées dans ces tableaux et dans l'ensemble du rapport reflètent les données accessibles les plus récentes au moment de la publication et peuvent faire l'objet de mises à jour en fonction des changements apportés aux facteurs d'émission accessibles au public. Les données industrielles et du commerce de détail sont exclues, car les données sont accessibles pour les zones communes seulement et sont inférieures au seuil de minimis pour la déclaration (<0,5 % des émissions globales) tel qu'énoncé dans le Protocole des gaz à effet de serre. Les totaux des émissions de GES sont calculés au moyen des totaux des émissions de type 2 basées sur l'emplacement.

2. Nos émissions de GES de type 1 et de type 2 sont liées aux actifs sous gestion, où nous avons le contrôle opérationnel. Notre année de base de rapport est 2013. Nous utilisons la norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise du Protocole des gaz à effet de serre du WBCSD pour orienter notre méthode de calcul des émissions de GES. Les gaz inclus dans le calcul comprennent le dioxyde de carbone, le méthane et l'oxyde nitreux. Les coefficients d'émission et les potentiels de réchauffement de la planète présentés ici sont basés sur le Rapport d'inventaire national 2021 d'Environnement Canada, les coefficients du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat et les fournisseurs de services publics. Les émissions de type 1 sont liées à la consommation de gaz naturel et de mazout, excluant les émissions de GES associées à l'utilisation de combustible dans les génératrices auxiliaires et les ajouts de fluide frigorigène. Les émissions de type 2 sont liées à l'électricité achetée et à la vapeur. Les émissions de type 2 basées sur le marché comprennent l'achat de crédits d'énergie renouvelable.

3. Nos émissions de GES de type 3 comprennent les émissions des déchets mis en décharge et la récupération d'énergie, ainsi que la distribution d'eau pour les actifs sous gestion, où nous avons le contrôle opérationnel. Nous utilisons la norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise du Protocole des gaz à effet de serre du WBCSD pour orienter notre méthode de calcul des émissions de GES. Les gaz inclus dans le calcul comprennent le dioxyde de carbone, le méthane et l'oxyde nitreux. Les coefficients d'émission et les potentiels de réchauffement de la planète présentés ici sont basés sur le Rapport d'inventaire national 2021 d'Environnement Canada et les coefficients du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

4. Les intensités de nos émissions de gaz à effet de serre font référence aux types 1, 2 et 3 pour les immeubles de bureaux et les immeubles résidentiels à logements multiples seulement (tel qu'il est indiqué dans cette annexe). La superficie totale en pieds carrés utilisée pour calculer les intensités des émissions est fondée sur la superficie brute de plancher.

5. Réduction estimée des émissions de GES de types 1, 2 et 3, comme résultat des initiatives de conservation dans les immeubles de bureaux et résidentiels à logements multiples, par rapport aux émissions de 172 568 tonnes de eq CO₂ pendant l'année de référence 2013. Les gaz inclus dans le calcul comprennent le dioxyde de carbone, le méthane et l'oxyde nitreux. L'estimation tient compte des nouveaux aménagements et des facteurs hors du contrôle de la gestion qui influent sur les émissions, comme les changements dans les coefficients d'émission, le taux d'occupation et la météo. Les facteurs externes sont pris en compte et utilisent les pratiques exemplaires acceptées par l'industrie, telles que l'analyse de régression.

6. L'énergie consommée dans l'organisation fait référence à notre portefeuille d'actifs d'immeubles de bureaux et d'immeubles résidentiels à logements multiples sous gestion, qui relèvent de notre limite de contrôle opérationnel, tel que défini dans la norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise du Protocole des gaz à effet de serre du WBCSD. Là où les immeubles sont hors de notre contrôle opérationnel (p. ex., bâtiment à locataire unique, qui paie tous les services publics), nous ne déclarons pas l'information sur l'énergie. La déclaration de consommation d'énergie comprend la consommation d'énergie provenant de sources de combustibles non renouvelables (p. ex., le gaz naturel) et l'énergie achetée (p. ex. l'électricité, la vapeur et la consommation d'eau réfrigérée).

7. Notre intensité énergétique couvre l'énergie consommée dans le portefeuille géré d'immeubles de bureaux et d'immeubles résidentiels à logements multiples, couvrant le gaz naturel et l'électricité achetée et la vapeur. Nous présentons l'intensité énergétique en fonction de l'équivalence en kWh par pied carré de la superficie brute de plancher.

8. Réduction estimée de la consommation d'énergie, comme résultat des initiatives de conservation dans nos immeubles de bureaux et résidentiels à logements multiples, par rapport à la consommation d'énergie de 731 007 MWh pendant l'année de référence 2013. Les sources d'énergie comprises dans le calcul couvrent le gaz naturel, le mazout, et la vapeur. L'estimation tient compte des nouveaux aménagements et des facteurs hors du contrôle de la gestion qui influent sur la consommation d'énergie, comme le taux d'occupation et la météo. Les facteurs externes sont pris en compte et utilisent les pratiques exemplaires acceptées par l'industrie, telles que l'analyse de régression.

9. Toutes les données sur les déchets font référence aux déchets non dangereux générés dans notre portefeuille géré d'actifs d'immeubles de bureaux et d'immeubles résidentiels à logements multiples sous gestion, qui sont mis en décharge ou récupérés pour l'énergie.

10. Les méthodes d'élimination des déchets ont été déterminées par les renseignements qui nous ont été fournis par nos gestionnaires/sous-traitants de collecte des déchets.

11. Les déchets mis en décharge comprennent les déchets non dangereux dans notre portefeuille géré d'actifs d'immeubles de bureaux et d'immeubles résidentiels à logements multiples sous gestion.

12. Les déchets recyclés comprennent divers flux de recyclage (p. ex., papier, carton, plastiques) dans notre portefeuille géré d'actifs d'immeubles de bureaux et d'immeubles résidentiels à logements multiples sous gestion.

13. Les déchets de matières organiques comprennent tous les déchets de l'intérieur et de l'extérieur recueillis pour le compostage ou le ramassage des matières organiques.

14. La quantité de déchets envoyés à la récupération pour l'énergie (p. ex., installations de production d'énergie à partir de déchets) est fournie par la société de collecte des déchets.

15. Seuls les déchets recyclés et de matières organiques sont comptés comme détournés. Le taux moyen de détournement pour les immeubles de bureaux en 2021 était de 60 %, tandis que le taux moyen de détournement pour les immeubles résidentiels à logements multiples était de 26 %.

16. Toute l'eau consommée et les données d'intensité font référence à l'eau retirée des réserves d'eau municipales dans notre portefeuille géré d'actifs d'immeubles de bureaux et d'immeubles résidentiels à logements multiples sous gestion. Nous calculons l'eau retirée à partir des renseignements fournis par nos fournisseurs de services publics.

17. Nous présentons l'intensité de l'eau en fonction des litres par pied carré de la superficie brute de plancher.

18. Pourcentages basés sur les actifs admissibles (c'est-à-dire, ceux qui répondent aux critères d'admissibilité établis par les systèmes de notation ou la gestion interne). Le pourcentage d'actifs certifiés a diminué en 2021 en raison de changements dans la composition du portefeuille, notamment la vente d'actifs certifiés, le changement de statut d'admissibilité de certains actifs et l'acquisition d'actifs sans certification. CIGWL vise à certifier les nouveaux actifs admissibles dans un délai d'un à deux ans après leur acquisition.

19. Les totaux sont par bâtiments individuels. Plusieurs immeubles certifiés individuellement peuvent englober un actif unique, tel qu'il est indiqué dans le corps du présent rapport.

20. Certains immeubles ont plusieurs types de certification. Par conséquent, le nombre total de certifications peut dépasser le nombre total d'immeubles certifiés.

TABLEAUX DE DONNÉES

Sécurité

Données quantitatives	2021	2020	2019	Indicateur GRI
Comités mixtes (direction/employés) de santé et de sécurité				
% de l'effectif faisant partie des comités mixtes (direction/employés) de santé et de sécurité ²¹	20 %	25 %	20 %	403-1
Système de gestion OHSAS 18001				
% de l'organisation qui utilise un système de gestion de la sécurité aligné sur le système OHSAS 18001	100 %	100 %	100 %	CRE6
Formation en matière de santé et sécurité²²				
Nombre d'employés recevant une formation en matière de santé et sécurité	787	785	784	404-1
Nombre d'heures de formation en matière de sécurité reçue par employé	4	6	5	404-1
Rendement en matière de santé et sécurité au travail²³				
Taux de blessures (taux d'accidents enregistrables) ²⁴	0,55	0,67	0,88	403-2
Taux de gravité ²⁵	4,20	2,25	0,62	403-2
Taux de journées perdues ²⁶	0,22	0,23	0,22	403-2
Maladies professionnelles	0	0	0	403-2
Nombre total d'événements dangereux (quasi-accidents)	6	8	11	403-2
Décès ²⁷	0	0	0	403-2

21. Des comités mixtes (direction/employés) de santé et de sécurité ont été établis dans toutes les régions à l'échelle nationale et sont composés de superviseurs et d'employés. Les employés représentent au moins 50 % des membres des comités mixtes de santé et de sécurité; ils ont un coprésident élu qui préside le comité avec un coprésident de l'employeur nommé.
22. Les heures de formation par employé ont diminué en 2021 en raison d'une modification prévue du programme de formation en santé et sécurité au travail, dont le lancement est prévu en 2022. Les données de 2020 et 2019 ont été actualisées rétroactivement.
23. Le personnel du portefeuille d'immeubles résidentiels à logements multiples de Conseillers immobiliers résidentiels GWL est inclus pour la première fois à partir de 2019.
24. Le taux de blessures est le nombre de cas d'incidents enregistrables par 200 000 heures travaillées des employés (nombre de cas enregistrables X 200 000/nombre d'heures travaillées des employés). Le taux de blessures ne comprend pas les blessures mineures (niveau de premiers soins). Tous les incidents nécessitant l'aide médicale immédiate d'un médecin, d'un hôpital ou d'un dentiste sont signalés.
25. Le taux de gravité est le nombre de jours de travail perdus divisé par le nombre total d'incidents enregistrables. En 2020, le taux de gravité a augmenté en raison d'un incident ayant nécessité plusieurs jours de convalescence pour un employé. Le taux de gravité a augmenté en 2021 en raison de deux blessures avec arrêt de travail qui ont nécessité 21 jours d'arrêt.
26. Le taux de journées perdues est égal au nombre de cas de temps perdu X 200 000/nombre d'heures travaillées des employés.
27. Les décès font référence à nos employés.

Employeur de choix

Données quantitatives	2021	2020	2019	Indicateur GRI
Nombre total d'employés²⁸				
Nombre total d'employés	787	785	784	102-7
Employés par sexe²⁹				
Nombre d'employés (femmes)	375 (48 %)	369 (47 %)	368 (47 %)	102-8
Nombre d'employés (hommes)	412 (52 %)	416 (53 %)	416 (53 %)	102-8
Employés par âge²⁹				
Employés âgés de moins de 30 ans	76 (10 %)	87 (11 %)	103 (13 %)	102-8
Employés âgés de 30 à 50 ans	399 (51 %)	400 (51 %)	387 (49 %)	102-8
Employés âgés de plus de 50 ans	312 (40 %)	298 (38 %)	294 (38 %)	102-8
Employés par contrat²⁹				
Nombre d'employés (permanents)	755	742	742	102-8
Nombre d'employés (à temps partiel)	5	7	11	102-8
Nombre d'employés (temporaires ou contractuels)	27	36	31	102-8
Employés par région²⁹				
Alberta	142 (18 %)	146 (19 %)	150 (19 %)	102-8
Canada atlantique	17 (2 %)	15 (2 %)	17 (2 %)	102-8
Colombie-Britannique	74 (9 %)	54 (7 %)	76 (10 %)	102-8
Manitoba/Saskatchewan	95 (12 %)	95 (12 %)	90 (11 %)	102-8
Ontario	420 (53 %)	437 (56 %)	411 (52 %)	102-8
Québec	39 (5 %)	38 (5 %)	40 (5 %)	102-8

TABLEAUX DE DONNÉES

Employeur de choix (suite)

Données quantitatives	2021	2020	2019	Indicateur GRI
Embauche de nouveaux employés³⁰				
Nombre total d'embauche de nouveaux employés	115 (15 %)	120 (15 %)	157 (20 %)	401-1
Groupe d'âge				
Embauche de nouveaux employés âgés de moins de 30 ans	41 (36 %)	33 (28 %)	49 (31 %)	401-1
Embauche de nouveaux employés âgés de 30 à 50 ans	59 (51 %)	71 (59 %)	71 (45 %)	401-1
Embauche de nouveaux employés âgés de plus de 50 ans	15 (13 %)	16 (13 %)	37 (24 %)	401-1
Sexe				
Embauche de nouveaux employés (femmes)	53 (46 %)	58 (48 %)	79 (50 %)	401-1
Embauche de nouveaux employés (hommes)	62 (54 %)	62 (52 %)	78 (50 %)	401-1
Roulement des employés³¹				
Nombre relatif au roulement des employés	156 (20 %)	133 (17 %)	162 (21 %)	401-1
Groupe d'âge				
Roulement des employés âgés de moins de 30 ans	33 (21 %)	32 (24 %)	31 (24 %)	401-1
Roulement des employés âgés de 30 à 50 ans	72 (46 %)	63 (47 %)	71 (44 %)	401-1
Roulement des employés âgés de plus de 50 ans	51 (33 %)	38 (29 %)	52 (32 %)	401-1
Sexe				
Roulement des employés (femmes)	84 (54 %)	62 (47 %)	82 (50 %)	401-1
Roulement des employés (hommes)	72 (46 %)	71 (53 %)	82 (50 %)	401-1

Données quantitatives	2021	2020	2019	Indicateur GRI
Formation des employés				
Formation et éducation : cours à l'interne, en ligne³²				
Formation totale sur la conformité (heures) ³³	770	1 170	2 067	404-1
Formation totale autonome en ligne (heures) ³⁴	139	179	600	404-1
Heures de formation interne par employé (heures/employé/année)	1,15	1,72	3,40	404-1
Formation et éducation : cours externes³⁵				
Nombre d'employés qui ont présenté une demande de financement	138 (18 %)	276 (35 %)	311 (40 %)	404-1, 404-2
Financement de la formation (\$)	157 105 \$	202 590 \$	233 905 \$	404-1, 404-2

28. Nos employés à temps plein représentent Conseillers immobiliers GWL et notre filiale en propriété exclusive, Conseillers immobiliers résidentiels GWL. Nous avons des employés permanents, à temps partiel et contractuels. Nous n'avons aucun employé syndiqué.
29. Les employés par région, âge et sexe comprennent les employés permanents, à temps partiel et contractuels. Les employés à temps plein et à temps partiel sont différenciés d'après le nombre habituel d'heures travaillées par semaine, tandis que les travailleurs occasionnels et temporaires sont définis sur la base des contrats de travail à court terme (p. ex., stage coopératif). Les données sur les employés sont gérées et extraites par le système de rémunération et les bases de données internes de Conseillers immobiliers GWL.
30. Les nombres d'embauches de nouveaux employés représentent les employés embauchés au cours de l'année du rapport.
31. Les nombres relatifs au roulement du personnel comprennent tous les départs de l'entreprise, volontaires et involontaires, y compris les démissions, les retraits, les cessations d'emploi et les départs à la retraite. La hausse du taux de roulement en 2021 est liée aux tendances générales du marché du travail et du secteur des services financiers au Canada, qui connaissent une augmentation du taux de roulement des employés et des démissions.
32. La formation interne, en ligne, concerne les cours offerts sur la plateforme d'apprentissage électronique de Canada-Vie.
33. La formation sur la conformité fait référence aux codes, politiques et cours obligatoires de la société (p. ex., lutte contre le blanchiment d'argent, Code de conduite, accessibilité, protection de la vie privée).
34. La formation en ligne autonome fait référence au perfectionnement volontaire des compétences (p. ex., compétences en informatique, aptitudes au leadership).
35. La formation externe est soutenue par la politique de remboursement des frais de scolarité de Canada-Vie, qui offre 2 000 \$ par ETP par année pour les cours de perfectionnement professionnel externes et appuie le perfectionnement des compétences et aptitudes des employés liés à leur emploi. La participation au programme est volontaire. Les nombres ne comprennent pas la formation supplémentaire financée par les budgets discrétionnaires des unités d'affaires. Le nombre d'employés participant au programme de remboursement des frais de scolarité en 2020 et 2021 a diminué en partie en raison de l'accessibilité limitée à des cours en présentiel pendant la pandémie de COVID-19 et les confinements.

Investissements communautaires

Données quantitatives	2021	2020	2019	Indicateur GRI
Contribution en espèces ³⁶	122 189 \$	109 456 \$	216 015 \$	201-1
Dons en nature, dons de produits ou de services (heures) ³⁷	0	0	1 083	201-1

36. Nombre total de dons de bienfaisance versés par les employés des sociétés Conseillers immobiliers GWL / Conseillers immobiliers résidentiels GWL ou par Canada-Vie au nom de CIGWL à divers organismes de bienfaisance. En 2020 et 2021, les contributions caritatives ont diminué en raison des limitations liées à la COVID-19 sur la capacité à collecter des fonds auprès des organisations partenaires et des employés.
37. Les heures de travail que les employés de Conseillers immobiliers GWL ont consacrées aux journées de construction d'Habitat pour l'humanité dans tout le Canada. Pour des raisons de sécurité, aucune heure de bénévolat n'a pu être apportée à Habitat pour l'humanité en 2020 et 2021 en raison de la COVID-19.